

CQP Prothésiste dentaire spécialisé prothèse conjointe

RNCP6594 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	J1410
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3254 — Prothésistes dentaires et personnels de laboratoires de prothèses dentaires
Date d'échéance	07/02/2011

Certificateur(s)

CPNE de la CCN des Prothésistes dentaires et professionnels de laboratoires de prothèse dentaire

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce CQP est un prothésiste dentaire qualifié, spécialisé dans la conception et la fabrication de prothèses conjointes (intégrées en permanence dans la bouche : bridge, couronne,...). Ses principales activités, exercées en lien avec le responsable du laboratoire, sont les suivantes :

- Recueillir et traiter l'ensemble des informations nécessaires à la fabrication :
- consulter et analyser la prescription du praticien pour identifier les caractéristiques du travail attendu et repérer les informations complémentaires nécessaires
- s'assurer de sa capacité à satisfaire la prescription dans les délais convenus et les exigences définies
- Planifier et organiser le travail à réaliser :
- décomposer le protocole de fabrication adapté au cas prothétique défini par le laboratoire
- définir le plan de travail adapté aux exigences attendues (qualité, délais), au protocole de fabrication, aux moyens et aux contraintes du laboratoire
- s'assurer de la disponibilité des matériaux et des matériels
- respecter les modalités de contrôle qualité et les contraintes d'hygiène
- Fabriquer le modèle :
- appliquer la technique de fabrication des modèles et les matériaux les mieux adaptés au cas prothétique et aux exigences du praticien
- respecter le protocole de fabrication défini (choix, dosage des matériaux)
- mettre en œuvre les moyens permettant de garantir les qualités d'hygiène et de sécurité requises pour soi-même, le personnel du laboratoire et le patient
- Transférer les modèles sur articulateur :
- utiliser l'articulateur adapté au cas prothétique
- contrôler la cohérence occlusale
- respecter les indications spécifiques du praticien
- Concevoir les maquettes et appliquer les cosmétiques :
- réaliser les applications cosmétiques adaptées en tenant compte de la teinte, la forme, l'état de la surface, l'harmonie de l'ensemble
- contrôler la cohérence et la conformité finale de la prothèse conjointe obtenue

- appliquer les règles d'hygiène et de sécurité nécessaires à l'utilisation des matériaux, machines et outils
- Maintenir le poste opérationnel :
- approvisionner le poste en matière d'œuvre de façon adaptée aux besoins du cas prothétique
- assurer les travaux de maintenance nécessaires à l'optimisation de l'utilisation du matériel et des machines
- utiliser correctement et respecter les normes d'utilisation liées aux outils, matériaux, matériels, équipements et machines

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées renvoient à cinq unités de compétences :

1. Techniques de fabrication :

- maîtriser et connaître les techniques de mise au point des modèles positifs unitaires et maquettes ;
- maîtriser le choix des techniques de traitement des empreintes et de la fabrication des modèles, des réalisations de maquettes, de sculpture et de stratification ;
- connaître et maîtriser les procédés et durées de fabrication prothétique, des armatures métalliques, des cosmétiques composites et céramiques

2. Equipements, matériels, matériaux et outillages prothétiques :

- connaître le fonctionnement et les normes d'utilisation
- maîtriser la maintenance,
- appliquer les règles de sécurité,
- connaître et maîtriser les caractéristiques et classification des différents matériaux

3. Hygiène et sécurité :

- connaître les notions de base de la microbiologie & de l'immunologie,
- appliquer les règles d'hygiène et de prévention des risques et maîtriser leur mise en application dans le cas prothétique

4. Suivi de la qualité de la fabrication :

- connaître les textes et directives européennes, le référentiel qualité
- appliquer les principes de mise en œuvre tout au long du processus de fabrication

5. Organisation du travail :

- connaître les personnes ressources et maîtriser la gestion des informations, moyens matériels, outillage et matériaux mis en œuvre à l'occasion du processus de fabrication

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Conditions d'exercice les plus fréquentes (type d'entreprises et secteur d'activité des entreprises employeurs) :

- laboratoires de prothèses dentaires
- cabinets dentaires
- hôpitaux
- établissements de soins, dispensaires

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

prothésiste dentaire (échelons P1, P2 ou P3) ; prothésiste dentaire qualifié (PQ1, PQ2, PQ3)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 000 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (36 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 551
Jugés difficiles à recruter	59 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X71 — Spécialistes de l'appareillage médical

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Jury de 3 à 5 personnes : un représentant employeur, un représentant salarié, le responsable pédagogique de l'organisme de formation et/ou un formateur, un représentant d'OPCAMS (l'OPCA de la branche) peut également participer au jury

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 07/02/2011

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

OPCAMS : www.opcams.fr

<http://www.unppd.org>

<http://www.opcams.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6594/>